

maines dont l'une va bientôt se tendre vers vous :

Une. ... deux..... trois..... rien! huit, dix, quinze, rien encore; il n'en reste plus que deux. Seize et..... dix-sept, absence totale de lettres.

Le digne employé se retourne vers vous, vous fait un sourire que vous prenez pour une grimace moqueuse :

“ Monsieur Tournebroche, il n'y a rien aujourd'hui.

Vous dites à peine merci au brave homme, et vous sortez furieux, maudissant la Poste, les employés et leurs mouchoirs de poche. Encore un peu et vous maudiriez le capitaine du dernier steamer qui d'après vous, aurait bien pu attendre avant de partir, le bon plaisir de cet ami qui devait vous envoyer de l'argent, ou de la femme aimée qui devait, elle, vous envoyer ses meilleurs baisers dans une lettre... encore non commencée peut être.

La déception que vous avez éprouvée au maudit guichet de cette maudite Poste, vous fait douter de ceux qui sont loin, bien loin; vous faites des amères réflexions tout en cheminant, et vous vous dites : Arthur aurait pu m'envoyer l'argent que je lui demandai; Emilie ne m'aime plus, elle a peut être oublié les serments échangés, elle en aime un autre, etc. C'est de la mauvaise volonté chez l'un, et de l'oubli chez l'autre.

Et vous rentrez chez vous, le cœur gros, l'œil humide, le désespoir dans l'âme, votre propriétaire (engeance impitoyable) qui guette votre retour, voit l'expression pitoyable de votre physionomie, devine que vous revenez les mains et les poches vides, et comme un chat en colère vous fait le gros dos et vous montre ses dents (quelquefois fausses.) Voyez ce que peut la non réception d'une lettre attendue.

On m'a dit, et je le crois (ceux qui m'ont donné ce renseignement sont dignes de foi) que le service de la poste de Québec, se faisait d'une façon un peu trop négligée. Et j'ai moi-même remarqué une chose qui m'a fort surpris : J'ai vu Monsieur un tel ou Madame une telle, venir au bureau de poste demander une lettre adressée à un ami ou à une amie.

Les employés remettent sans hésitation les lettres demandées.

Est-ce bien? Est-ce régulier? Cela devrait-il se faire? Non certainement.

Les lettres doivent, nous le croyons être remises aux personnes à qui elles sont adressées. Le bon sens le dit, les convenances l'exigent, De plus, les employés à qui ces demandes sont faites, devraient refuser net. J'ignore si une loi

ou règlement postal permet cet état de choses; mais à coup sur, c'est vicieux et n'a pas sa raison d'être.

Monsieur B... par exemple ne devrait pas recevoir des mains d'un employé, une lettre adressée à mademoiselle C... Autre chose : J'ai moi-même reçu une lettre qui avait séjourné cinq jours à la poste. Je vais pourtant tous les jours chercher ma correspondance, par conséquent elle devrait m'être remise à mesure qu'elle arrive.

Pour me résumer, je dirai que le service des postes me paraît mal fait à Québec, que ce soit la faute de l'administration ou des employés, le vice n'en existe pas moins. A mon avis le personnel n'est pas assez nombreux et l'organisation du service, demande et veut des modifications.

Je suis pourtant convaincu, que dans tout ceci, on ne doit pas s'en prendre aux employés, ils ont beaucoup de besogne; et, il est certain que si l'on met cinq personnes, où il en faut vingt, le service de cet administration doit en souffrir.

CORRESPONDANCE.

Nous recevons de M. J. Maire, la lettre suivante; et, nous nous faisons un devoir de l'insérer.

A M. L. Frasse de Plainval,

Monsieur le Rédacteur,

J'ai appris que quelques personnes avaient commenté d'une façon désobligeante pour moi, les explications échangées entre nous. et à la suite desquelles doit cesser la polémique que nous avons engagée.

Dans cette polémique, je n'avais voulu m'adresser qu'au journaliste, et non à l'ami, et quand j'ai vu que vous vous mépreniez sur mes véritables intentions et que nos bons rapports pourraient en souffrir, je vous ai proposé de vive voix d'en rester là.

Vous avez été complètement de mon avis, et comme nos explications ont été toutes intimes, personne ne peut se livrer à des commentaires qui n'auraient aucune espèce de base.

Tenant à faire cesser de fâcheuses interprétations de ma conduite, je vous serais obligé, monsieur, de bien vouloir insérer ma lettre dans le prochain numéro de l'*Omnibus*.

Agréez M. le Rédacteur l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A vous,

JOSEPH MAIRE.

Québec, 9 septembre 1869.

Les méchantes interprétations dont nous parle notre ami, n'ont jamais eu lieu d'être. Lorsque, guidé par sa propre volonté, M. Maire est venu à moi, je